

INFORMATIONS RELATIVES A LA COLLECTE DES DONNÉES DANS LE CADRE DU SYSTÈME "BADGEO"

Finalités du traitement automatisé des données

Les données recueillies lors de la mise en place et du fonctionnement du système BADGEO sont collectées à des fins :

- de délivrance et d'utilisation des titres de transport (gestion des abonnements, délivrance des titres de transport, opérations de contrôle de la validité des titres de transport et de service après-vente),
- de gestion et de suivi d'offres commerciales (partenariats, offres promotionnelles personnalisées, programmes de fidélisation par exemple),
- de gestion de la fraude (mise sur liste noire de cartes suite à perte, vol, usage abusif ou incident de paiement),
- d'analyse statistique de l'utilisation du réseau CTS (trafic, nature et volume des différents titres de transport utilisés),
- de garantie du fonctionnement optimal du système.

A propos des informations collectées

Toutes les informations personnelles recueillies au recto de ce formulaire sont strictement adressées à la CTS aux seules fins mentionnées ci-dessus. La CTS s'engage à ne pas transmettre ces coordonnées à des tiers et à être ainsi la seule destinataire de ces informations, et, en application des articles 29 et 45 de la loi du 6 janvier 1978, à prendre toutes mesures utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des informations, et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées ou endommagées.

Parmi les informations nominatives collectées, les photographies des demandeurs ne sont pas conservées dans les fichiers de la CTS sous forme numérique.

Lors de l'utilisation d'une carte BADGEO sur le réseau CTS, des données relatives aux déplacements des personnes sont collectées. Cependant, seuls les traitements liés aux opérations de gestion de clientèle et de contrôle de la fraude permettent un accès aux données personnelles. Les personnes responsables de ces traitements sont le Directeur Commercial et Marketing et le Directeur des Déplacements Clients de la CTS. En revanche, les traitements appliqués à d'autres fins, et notamment ceux relatifs à l'analyse statistique de l'utilisation du réseau, sont effectués de manière anonyme.

Les clients sont par ailleurs informés que la possibilité d'utiliser des titres de transport anonymes leur demeure offerte, comme des tickets à l'unité ou en carnet.

Droit d'accès et de modification

En vertu de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, tout demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Pour exercer ce droit, la demande doit parvenir par écrit au siège de la Compagnie des Transports Strasbourgeois, qui s'engage à répondre à la demande dans un délai raisonnable.